

Surtout surveillez bien celui-ci, vous m'en répondez au nom de la justice.

Et M. d'Aumont désigna Jean-sans-Rate.

—Vous, monsieur de Villiers, ajouta-t-il en s'adressant au lieutenant civil, faites-vous suivre par vos exempts et courez avec celui-là à la loge indiquée.

Allez, messieurs ! agissez rapidement et avec intelligence. A votre retour je saurai qui je dois punir et qui je dois récompenser !

Le lieutenant civil et le lieutenant de robe courte s'inclinèrent sans répondre, puis l'un saisit par le bras maître Rougegorgé et l'autre maître Jean-sans-Rate.

A l'instant où ils allaient sortir tous quatre, un bruit de pas précipités retentit sur l'escalier

—Ah ! s'écria avec joie le lieutenant civil, c'est Laurent sans doute, et celui-là va certainement éclaircir la situation.

Et se précipitant vers un troisième individu, qui, moins mal vêtu que les deux premiers individus cependant, ne paraissait pas de condition sociale meilleure, il le prit par le bras et l'entraîna jusque devant le prévôt avec une énergie qui dénotait le désir violent éprouvé par le digne magistrat de sortir de la perplexité dans laquelle il était plongé.

—As-tu vu La Chesnaye ? demanda-t-il d'une voix brève.

—Oui, monseigneur ! répondit Laurent.

—A quelle heure ?

—Comme neuf heures sonnaient à la fois à Saint Germain des Prés et à la chapelle des Carmes, c'est-à-dire il y a moins de dix minutes.

—Ah ! fit le prévôt avec un soupir de satisfaction. Et où cela l'as-tu vu ?

—A côté de la porte Saint-Germain.

—A côté de la porte Saint-Germain ! s'écria M. d'Aumont, tandis que lui et le lieutenant civil, Rougegorgé et Jean-sans-Rate se regardaient avec stupéfaction.

—Oui, monseigneur, continua tranquillement Laurent. Au moment même où le capitaine allait descendre de cheval pour pénétrer dans la maison de Jonas, ce juif qui tient, ainsi que vous ne l'ignorez pas, une académie de jeux, à l'entrée même de la foire.

—Impossible ! s'écria le prévôt.

—Je vous affirme, monseigneur, que je viens de voir le capitaine qui est en ce moment dans la maison indiquée, à telles enseignances même qu'il est revêtu de son long manteau rouge, qu'il porte la tête nue comme cela est son habitude.

—Impossible ! répéta le lieutenant civil.

—Oh ! fit Laurent avec assurance, je connais bien le capitaine, et si monseigneur veut me prêter main-forte, je lui promets de lui conduire ici La Chesnaye avant qu'une demi-heure soit écoulée.

Encore une fois, non seulement je l'ai vu, mais il m'a parlé, et me croyant encore à son service il m'a ordonné d'aller surveiller les actions de monseigneur le prévôt...

—Quoi ! s'écria M. d'Aumont, il connaît ma présence ici, quand j'arrive à l'instant, quand chacun ignorait ma venue ?

—Oui, monseigneur.

—Mais la maison de Jonas se trouve à l'extrémité de la foire opposée à celle où est le Champ-Oroté, dit le lieutenant civil.

—Sans doute, monseigneur, dit Laurent qui ne comprenait évidemment rien à cette observation.

—Partez, messieurs, dit brusquement le prévôt en s'adres-

sant aux deux lieutenants, et exécutez rigoureusement les ordres que je viens de vous donner.

Quant à toi, l'ami, ajouta-t-il en posant son doigt sur l'épaule de Laurent, tu vas me conduire immédiatement chez Jonas.

Et s'adressant ensuite à deux des scribes placés dans la pièce précédente, et dont la porte était demeurée ouverte :

—Que l'on fasse former sur-le-champ toutes les portes de la foire, continua-t-il en se tournant vers l'un d'eux, que personne ne sorte sans mon ordre.

Le scribe se précipita vers l'escalier et disparut à la suite du lieutenant civil et du lieutenant de robe courte qui tous deux descendaient en compagnie de Rougegorgé et de Jean-sans-Rate.

—Vous, monsieur, dit le prévôt en s'adressant au second commis, courez à la porte Buoi, vous y trouverez mes gardes d'escorte, vous leur ordonnerez en mon nom de mettre pied à terre et de venir ici me rejoindre sans perdre une seconde.

Le deuxième scribe s'élança aussi rapidement que l'avait fait son collègue.

—Dussé-je faire arrêter tout Paris cette nuit, dit M. d'Aumont en frappant le plancher du talon de sa botte avec une colère qu'il ne cherchait plus à maîtriser, j'aurai cet homme entre mes mains !

## IX

## L'HOMME AU MANTEAU ROUGE

C'était rue Saint-André-des-Arts, en face du couvent des Grands-Augustins et a quelques pas de la porte Buoi, que le comte de Bernac avait quitté M. d'Aumont.

Le jeune gentilhomme était parti au galop.

Prenant une direction opposée à celle suivie jusqu'alors par lui et son compagnon, il avait descendu, durant quelques instants, la rue Saint-André-des-Arts ; puis, se jetant brusquement à droite, il s'était élanqué dans la rue de l'Éperon, laquelle longeait à cette époque une partie de l'enclos du cimetière de Saint-André.

Précipitant sa course rapide en dépit de l'obscurité et du mauvais état des chaussées, mais maintenant vigoureusement sa monture, il avait gagné la rue du Jardinnet.

Après avoir atteint l'angle de cette rue, il avait modéré l'ardeur du genêt d'Espagne, et l'avait contraint à reprendre le pas.

On était aux premiers jours de mars, nos lecteurs le savent, et à cette époque de l'année les nuits sont encore souvent très-froides.

Effectivement, une bise glaciale, soufflant du nord-ouest, faisait grincer sur leurs triangles les girouettes des hôtels et les enseignes des marchands.

De grands nuages noirs courant rapidement dans le ciel, se déchiraient çà et là, sous la force de la brise impétueuse, et permettaient de temps à autre à un rayon de la lune, qui venait de se lever à l'horizon, de glisser jusque sur la terre, où se projetait sa lueur tremblotante en traînées argentées.

Attirant à lui les pans de son collet fourré pour se prémunir sans doute contre les atteintes pernicieuses du froid, le comte continua sa route jusqu'à l'endroit où la rue du Jardinnet se soude à la rue du Paon.

Se dirigeant dans cette voie nouvelle en face de laquelle s'ouvrait la porte Saint-Germain qui, de même que la porte Buoi, communiquait avec le champ de foire, il longea durant quelque